

VERSEMENT 1299 W

N° d'entrée du versement : 54177
Date d'entrée :15.10.2002

Description globale : Réunions ordinaires et extraordinaires de l'assemblée départementale

Dates extrêmes : 1980-1989

Importance matérielle : 1.65 ml. (14 articles)
Service producteur : Conseil général, service de l'Assemblée.
Service versant :

Communicabilité : immédiate

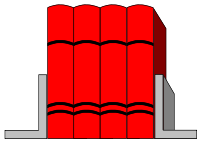
Date de rédaction de l'inventaire : juillet 2003
N° d'entrée de l'inventaire : 54377
Cote de l'inventaire : 1/AD/10/957

La communicabilité des documents est indiquée en fonction des délais spécifiés par la loi Archives n° 79-18 (30 ans, 60 ans, 100 ans à compter de la date du document, 120 ans ou 150 ans à compter de la date de naissance de la personne). Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1er janvier de l'année qui suit.

Certains dossiers sont communicables immédiatement, que ce soit au titre de la loi n° 78-753 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs, ou au titre de la loi Archives n° 79-18 et pour lesquels le délai de 30 ans est écoulé.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

© Archives départementales de l'Aube, 2003 - Reproduction interdite (Loi du 1er juillet 1992 articles L 335-2 et 335-3 ; Loi du 17 juillet 1978, article 10)



PRESENTATION

Le Département est une collectivité territoriale administrée par une assemblée constituée d'hommes et de femmes élus au suffrage universel direct : les conseillers généraux.

Le président du Conseil général est élu par les conseillers généraux à chaque renouvellement de l'assemblée départementale.

Les conseillers généraux dans leur totalité, constituent l'assemblée départementale, organe collectif de décisions où se votent les budgets et grandes orientations politiques, et où se règlent par délibération les affaires du Département. Cette assemblée départementale se réunit à peu près une fois par trimestre.

Ce versement provient du service de l'Assemblée. Celui-ci assure la gestion de tous les documents relatifs aux séances de l'assemblée départementale et de la commission permanente : préparation de l'ordre du jour, élaboration des délibérations, retranscription des débats.



PLAN DU BORDEREAU

N° Articles	*Description*	*Dates extrêmes*
1-14	Réunions ordinaires et extraordinaires de l'assemblée départementale	1980-1989

1299W	Descriptif	Dates extrêmes	Commu-nicabilité
1-14	**Réunions ordinaires et extraordinaires :** extraits des délibérations du Conseil général, vœux et questions diverses, coupures de presse, entretien avec le préfet.	**1980-1989**	
1	2ème session ordinaire, séances des 27-28 octobre	1980	immédiate
2	1ère session extraordinaire, séances des 19,26,27,28,29,30 janvier et 2 février 2ème session extraordinaire, séance du 27 février 3ème session extraordinaire, séances des 18, 19 mai 4ème session extraordinaire, séance du 28 septembre 2ème session ordinaire 1ère partie, séances des 3,4,5 novembre 2ème session ordinaire 2ème partie, séance du 20 novembre	1981	immédiate
3	1ère session extraordinaire, séances des 25,26,27,28,29 janvier 2ème session extraordinaire, séance du 15 février	1982	immédiate
4	1ère réunion ordinaire, séance du 24 mars 2ème réunion ordinaire, séances des 10,11,12 mai 3ème réunion ordinaire, séance du 1er juillet 4ème réunion ordinaire, séances des 14,18,19 octobre 5ème réunion ordinaire, séances des 13,14,15,16,17 décembre	1982	immédiate
5	1ère réunion ordinaire, séance du 4 février 2ème réunion ordinaire, séances des 18,19,20 avril 3ème réunion ordinaire, séance du 7 juillet	1983	immédiate
6	4ème réunion ordinaire, séance du 5 octobre 5ème réunion ordinaire, séances des 12,13,14,15 décembre	1983	immédiate
7	1ère réunion ordinaire, séance du 22 février 2ème réunion ordinaire, séances des 9,10,11 mai 3ème réunion ordinaire, séances des 2,4 juillet 4ème réunion ordinaire, séances des 8,9,10 octobre 5ème réunion ordinaire, séances des 29 novembre,10,11, 12,13,14 décembre	1984	immédiate
8	1ère réunion ordinaire, séance du 20 février 2ème réunion ordinaire 1ère partie, séance du 22 mars 2ème réunion ordinaire 2ème partie, séances des 6,7,10 mai 3ème réunion ordinaire, séance du 4 juillet 4ème réunion ordinaire, séances des 7,8,9 octobre	1985	immédiate
9	5ème réunion ordinaire, séances des 9,10,11,12,13 décembre	1985	immédiate
10	1ère réunion ordinaire, séance du 19 février 2ème réunion ordinaire, séances des 5,6,7,9 mai 3ème réunion ordinaire, séance du 2 juillet 4ème réunion ordinaire, séance des 7, 8 octobre	1986	immédiate
11	5ème réunion ordinaire, séances des 8,9,10,11 décembre	1986	immédiate

12	1ère réunion ordinaire, séance du 18 février 2ème réunion ordinaire, séances des 4, 5 mai 3ème réunion ordinaire, séance du 1er juillet 4ème réunion ordinaire, séances des 5,6,7 octobre 5ème réunion ordinaire, séances des 7,8,9,10,11 décembre	1987	immédiate
13	1ère réunion ordinaire, séance des 17, 18 février 2ème réunion ordinaire, séances des 2,3,4 mai 3ème réunion ordinaire, séance du 4 juillet 4ème réunion ordinaire, séance du 7 octobre 5ème réunion ordinaire, séance des 17, 18 octobre 6ème réunion ordinaire, séances des 14, 15, 16, 20, 22 décembre	1988	immédiate
14	1ère réunion ordinaire, séance du 15 février 2ème réunion ordinaire, séances des 16, 17, 19 mai 3ème réunion ordinaire, séance du 3 juillet 4ème réunion ordinaire, séance des 9, 10, 11 octobre 5ème réunion ordinaire, séances des 13,14,15 décembre*[1]	1989	immédiate

[1] 2 documents sont annexés *Plan d'action 1990-1995* et *Palmarès 1989: Cérémonie de remise des prix et challenges du Conseil général*